Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la répression en Syrie, Paris le 26 avril 2011.

2011-04-26

La France condamne les violences extrêmes exercées par les forces de sécurité syriennes qui ont provoqué la mort de nombreux manifestants pacifiques le 22 avril. Les responsables et les auteurs de ces crimes devront répondre de leurs actes.

Cette répression aveugle et brutale contredit la levée de l'état d'urgence.

Nous appelons instamment les autorités syriennes à renoncer à l'usage de la violence et à respecter les droits et libertés fondamentales de leurs citoyens conformément à leurs engagements internationaux, particulièrement le droit de manifester pacifiquement et la liberté de la presse.

Seul un dialogue politique inclusif et des réformes répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien peuvent permettre de préserver la stabilité du pays qui est dans l'intérêt de tous.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 3 mai 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182002-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ